

Carte routière
...vers la vie adulte



LES FONDEMENTS

La **Carte routière vers la vie adulte**. **En route vers mon avenir!** propose une démarche planifiée et structurante de la transition vers la vie adulte. C'est une démarche flexible, qui s'appuie sur la collaboration des personnes intervenant avec l'adolescent ou le jeune adulte lors de sa transition vers la vie adulte.

Les fondements de la Carte routière vers la vie adulte comprennent 5 thèmes :

1. La pierre angulaire de la Carte routière vers la vie adulte;
2. Le but de la Carte routière vers la vie adulte;
3. La finalité de la Carte routière vers la vie adulte;
4. Le moyen privilégié par la Carte routière vers la vie adulte;
5. Des conditions gagnantes pour une transition de qualité vers la vie adulte.



La pierre angulaire de la Carte routière vers la vie adulte

La personne au cœur de sa démarche

Placer la personne au cœur de sa démarche signifie que cette démarche de transition vers la vie adulte se fait avec l'adolescent ou le jeune adulte qui la vit. C'est la raison pour laquelle le matériel a été développé et d'abord présenté selon leur perspective. Ces adolescents et ces jeunes adultes sont des citoyens à part entière, peu importe leurs capacités, leurs habiletés ou leurs cheminements. C'est une question fondamentale de respect et de reconnaissance de leurs droits.

Le but de la Carte routière vers la vie adulte

Le soutien et l'accompagnement offert à la personne vivant cette transition ainsi qu'à sa famille

La transition vers la vie adulte en est une complexe puisqu'elle implique souvent plusieurs changements dans la vie de la personne qui la vit. Les familles vivent aussi plusieurs inquiétudes par rapport à cette transition. C'est pour ces raisons que le but de cette Carte routière est de soutenir et d'accompagner la personne qui vit cette transition ainsi que sa famille.



La finalité de la Carte routière vers la vie adulte

Le développement optimal du potentiel de la personne

La Carte routière vers la vie adulte veut permettre le développement optimal de la personne dans toutes les sphères de sa vie afin de vivre une transition de qualité.

Pour les personnes vivant avec des incapacités, la Carte routière veut contribuer à réduire les barrières et les obstacles à leur participation, et ce faisant, à réduire les situations de handicap.

Le moyen retenu par la Carte routière vers la vie adulte

La démarche de transition planifiée et coordonnée entre la personne et l'équipe de transition, articulée dans un plan de transition

La Carte routière vers la vie adulte retient comme moyen privilégié une démarche de transition planifiée et coordonnée vers la vie adulte. Cette planification est intersectorielle puisqu'elle implique le jeune, sa famille, le milieu scolaire, les services de santé et de services sociaux, les services communautaires, les milieux de l'emploi, etc. Cette démarche prend forme et s'articule à l'intérieur d'un plan de transition.



Des conditions gagnantes pour une transition de qualité vers la vie adulte

Plusieurs conditions vont favoriser une transition de qualité :

- Un leader qui met en œuvre la démarche de transition auprès de la personne et de sa famille;
- Une démarche qui débute tôt et qui est soutenue par une équipe de transition;
- Une volonté de l'équipe de transition à travailler ensemble à cette transition;
- Une responsabilité de la qualité de la transition partagée entre les différents membres de l'équipe de transition;
- Des rôles et des responsabilités identifiés, tout en gardant une flexibilité;
- Un coordonnateur de la démarche qui assure la liaison entre la personne, les différentes étapes de la démarche, les chemins à parcourir et l'équipe de transition;
- Des milieux disponibles à accueillir la personne à la fin de cette période de transition;
- Une organisation de services ou des fonds investis pour soutenir cette transition vers la vie adulte.

